

COMPTE RENDU REUNION du COMITE DE RIVIERES du bassin versant des Usses

le 06 mars 2026, à BASSY

Sommaire

Lieu, date et organisateur	2
Objectifs du Comité de Rivières	2
Rappel de l'ordre du jour de la réunion	2
Participants	2
Diffusion du Compte-rendu	2
Echanges par points à l'ordre du jour	3
Liste des participants	8

Lieu, date et organisateur

- Vendredi 06 mars, de 09h30 à 12h30
- Salle des fêtes, 4 route de Crie, 74 910 BASSY
- Organisé par le Syndicat de Rivières les Usses, sous la présidence de M. Jean-Yves Mâchard, Président du Comité de Rivières et du Syr'Usses

Objectifs du Comité de Rivières

- Garantir la gestion concertée de l'eau et le respect des orientations du SDAGE RMC
- Recueillir les attentes du territoire
- Exposer, débattre et valider le projet de contrat eau et climat 2026-2028

Rappel de l'ordre du jour de la réunion

09h00-09h30 : **Accueil café**

09h30- 09h35 : **Mots d'accueil**

09h35-11h10 : **Présentation du Contrat Eau et Climat**

Actions relevant du petit cycle de l'eau et de la ressource en eau
Prises de parole des collectivités signataires

10h55-11h10 : **Pause**

11h10-12h25 : **Présentation du Contrat Eau et Climat**

Actions relevant du grand cycle de l'eau et des milieux aquatiques
Synthèse financière, moyens dédiés et indicateurs d'évaluation

12h25 : **Prise de décisions et clôture**

Un moment convivial est proposé aux participants autour d'un buffet jusqu'à 14h00.

Participants

- 45 personnes ont assisté au Comité de Rivières
- 17 collectivités ont été représentées (soit par des élus, soit par des agents)

Diffusion du Compte-rendu

Ce présent compte-rendu est diffusé à l'ensemble des membres selon l'arrêté n°DDT-2014-330-0000 portant désignation des membres du Comité de Rivières des Usses.

Le présent compte-rendu et la présentation de séance complète sont disponibles sur le site internet du Syr'Usses : www.rivieres-usses.com

Echanges par points à l'ordre du jour



Introduction au contrat et questions relatives aux actions du petit cycle et de la ressource en eau

Sandie Guillermin de l'agence de l'eau intervient en rappelant que l'agence de l'eau ne pénalise pas pour autant les communes dans leur accompagnement financier, puisqu'elles peuvent déposer des demandes d'aides au titre de l'eau potable par exemple. Cela n'est pas conditionné à un transfert de la compétence eau potable aux EPCI. L'agence précise qu'au sein d'un contrat eau et climat, les communes peuvent y proposer une action, seulement si l'EPCI de référence porte une action de mutualisation, d'animation et de coordination de la compétence eau potable.

Également, l'agence de l'eau précise que les aides de l'agence de l'eau sont conditionnées aussi à des problèmes avérés d'approvisionnement et de tension sur la ressource. Les travaux relevant seulement de la sécurisation ne sont pas éligibles.

David Bannant, Maire de Frangy, demande des précisions sur la compensation d'eau potable à la place des rejets des 2 STEP, qui iront donc en dehors du bassin versant.

Franck Perrin, de la CCG, explique que le captage de Pomery est un captage d'eau profonde, sans difficulté pour l'alimentation en eau potable. Ce sera le trop-plein, seulement en étiage, qui sera restitué au cours d'eau. Plusieurs études ont été faites sur l'alimentation et le battement de nappe, avec des temps de réponse assez longs. Il est envisagé que l'arrêt du pompage soit différé par rapport à l'étiage (quelques semaines ou mois avant). Il rappelle que cette solution est gagnant-gagnant pour le Fornant car de l'eau de mauvaise qualité sera supprimée et remplacée par de l'eau de meilleure qualité et fraîche.

M. Bannant comprend mieux mais rappelle que cette restitution peut se faire dans ce contexte mais pas partout, comme par exemple sur sa commune de Frangy où il y a qu'une seule source d'approvisionnement en eau potable.

Bernard Nicollin, administrateur de la fédération de chasse, demande si les indicateurs de population de truites, espèce de référence pour le bassin versant des Ussets, existe bien et est utilisé pour mener des projets et des actions. Il pense notamment à la qualité des eaux, avec la corrélation des populations de truites.

Yann Magnani, Président de la fédération de pêche, répond que la fédération de pêche, en partenariat avec les associations locales, dispose d'un observatoire piscicole, que des conventions d'échanges de données existent avec le Syr'Ussets. Le Syr'Ussets complète en disant que les fiches-actions ont été travaillées depuis plusieurs mois avec le monde de la pêche, en interne et que ce travail n'est pas communiqué, mais il existe bien. Certaines données sont par ailleurs publiques.

Luc Méry, d'Apollon 74, demande si le syndicat a mis ou mettra en œuvre des actions de sensibilisation sur l'usage de produits ménagers moins polluants par les ménages. Il propose d'axer la sensibilisation sur le coût d'argent public parfois extrêmement important et supporté par la collectivité pour moderniser les installations d'assainissement, alors qu'il suffirait que les habitants utilisent des produits moins dangereux et nocifs pour les milieux aquatiques.

Le Syr'Ussets répond que la stratégie de communication s'attachait ces dernières années à sensibiliser le plus grand nombre sur le manque d'eau et la biodiversité. Des synergies sont à trouver avec les gestionnaires d'assainissement qui par ailleurs, doivent développer des outils ou de la communication par leur propre moyen. Le futur PTGE peut aussi traiter cette question.

Béregère Littot de la CCUR, intervient en disant que la CCUR organise des visites de stations d'épuration aux scolaires pour la sensibilisation des futurs citoyens et que des articles sont régulièrement parus dans le bulletin intercommunal.

Le Syr'Ussets complète en disant qu'il propose aussi pour les scolaires, une « classe d'eau » sur le sujet de la qualité des eaux des rivières.

Bernard Gaud, administrateur de FNE74, s'interroge sur l'investissement extrêmement cher du projet de la CCG de déplacer les points de rejets de 2 STEP vers l'unité de traitement de Chevrier. Il demande ce que cela représente en volume.

La CCG répond qu'il y aurait environ 50m³/jour pour chaque station, soit 100m³/jour de volume qui transiteront du Fornant, vers le Rhône puisque l'unité de traitement de Chevrier rejette au Rhône. Il rappelle que la CCG a travaillé sur ce sujet depuis plusieurs années environ. A la connaissance du problème, la CCG s'était tournée vers la CCUR pour envisager un rassemblement de rejet sur une unité de traitement à Minzier avec une mutualisation avec la CCUR. Cette solution n'a pas été retenue et il été fait le choix par la CCG d'un investissement différent plutôt que de reconstruire une station de traitement. Les canalisations ont une durée de vie de 100 ans et cette solution réduit aussi les charges de fonctionnement puisque tout va transiter vers une unité de traitement plus robuste, plus facile à piloter.

L'agence de l'eau confirme que parfois, les mises aux normes des stations à filtres plantées de roseaux sont très coûteuses.

Marie Laurence Schuller, citoyenne référente du PTGE, demande si le budget de l'agence de l'eau va augmenter ?

L'agence de l'eau répond que le budget global du 12^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau a été augmenté grâce à une refonte des redevances par rapport au 11^{ème} programme, avec une augmentation de 25%. Durant le 11^{ème} programme, l'Etat avait ponctionné dans les budgets des agences de l'eau pour financer entre autres l'OFB. Le budget actuel a quasiment été ramené à celui du 10^{ème} programme, soit environ 3,1 milliards d'euros sur les 6 ans. Le 12^{ème} programme, entré en vigueur le 1er janvier 2025 pour 6 ans, constitue un des leviers principaux de la mise en œuvre des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du Plan Eau. Mais les budgets des agences de l'eau sont soumis à un dispositif dit du plafond mordant. Cela consiste à fixer, dans la loi de finances de l'Etat, un montant maximum de recettes pour les agences de l'eau. Au-delà du plafond, toutes les sommes levées via les redevances sur l'eau payées par les usagers, atterrissent directement dans les caisses de l'Etat. Ce plafond mordant freine l'action des agences de l'eau et par ricochets, les projets sur les territoires qui ne peuvent pas être financés. Il y a des incertitudes sur les années à venir.

L'agence garde la parole en revenant sur les actions du contrat eau et climat. 5 actions finalement ne seront pas dans le contrat pour les raisons citées plus haut, mais elles figureront en annexe pour garder une cohérence et permettre une meilleure instruction lors des dépôts de subvention. Ces 5 actions seront financées quand même. L'agence rappelle que les maitres d'ouvrage doivent bien tenir les délais, dans la durée du contrat car il n'y aura pas d'avenant. Certaines actions sont par ailleurs aidées par l'agence via le dispositif des « aides spécifiques » : sans un contrat eau et climat sur les territoires, elles ne pourraient pas être financées seules.

Paul Rannard, Président de la CCUR, intervient sur la question des retenues collinaires qui sont nécessaires sur le bassin versant des Ussees en raison de la disparité des précipitations et des besoins en eau pour le monde agricole.

Le Syr'Ussees répond que ce sujet sera traité dans le futur PTGE, et pas dans ce comité de rivières ni dans ce contrat eau et climat.



Questions relatives aux actions du grand cycle de l'eau

Luc Méry apporte plusieurs informations relatives aux actions présentées. Tout d'abord, il rappelle la colonie de Grand Rhinolophe sous le pont de Frangy et que des dispositions doivent être prises en phase chantier. Le Fornant est inclus dans le site Natura 2000 du Vuache et précise qu'il faudra se renseigner auprès des services de l'Etat si un document d'incidence est à produire. Et enfin, il demande si une communication ou échange peut avoir lieu sur la présence des populations d'écrevisses dans le cadre de l'action sur les sites d'abreuvement.

Le Syr'Ussees répond qu'il avait bien connaissance de la colonie de chauve-souris sous le pont de Frangy et de la présence du site Natura 2000. Pour les écrevisses, c'est le référent de la fédération de pêche, Philippe Huchet, qui réalise les suivis des populations et sur lesquels le syndicat s'appuie pour prioriser les actions. Si Apollon 74 a connaissance d'autres secteurs, il peut les faire remonter à la fédération de pêche.

Jacqueline Ceccon, de la CCFU et déléguée du Syr'Usses, intervient en disant que pour la gestion des ripisylves, il faut s'assurer qu'elles soient bien classées et protégées dans le PLU des communes.

David Bannant, Maire de Frangy, s'interroge sur le projet de restauration de la zone humide de Mercanton et constate la très grosse quantité de gravats à évacuer. Il demande où seront mis ces déchets ?

Le Syr'Usses répond que l'année 2025 a été consacrée à analyser toutes les solutions de traitement et d'évacuation, en lien avec la DREAL, les services de l'Etat et l'agence. Plusieurs pistes ont été étudiées : évacuation totale ou partielle en ISDI, concassage partiel sur place, matériaux réutilisés à proximité immédiat, revalorisation sur des projets, revalorisation agricole, etc. Le syndicat s'orientera vers un mixte de solution, le moins coûteux et avec le moins de camions sur les routes.

Henri Chaumontet, Maire de Groisy, indique que des terrains agricoles sont examinés avec une typologie favorable pour améliorer la praticabilité agricole, si c'est faisable et possible.

Alexis Le Hir, Chambre des Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, profite de l'assemblée pour exposer que la CME accompagne les entreprises dans leur projet de sobriété. Il interpelle les Maires qui connaissent bien leur territoire et leur TPE/PME pour faire remonter des projets.

Le Syr'Usses complète en disant que la présence de la CMA est souhaitée lors des ateliers de concertation pour le PTGE.

L'agence de l'eau complète en disant que la CMA est aussi identifiée et un appui pour la réduction des substances dangereuses.

Pierrette Baton-Maréchal, conseillère à Contamine Sarzin, interpelle le Président du Syr'Usses et demande si le syndicat a été contacté par le CERN au sujet du FCC ?

Le Président du Syr'Usses répond que oui car le CERN consulte et échange avec les différents syndicats de rivières impacté dans l'étude de faisabilité du FCC. A ce stade, une réunion d'échange et de recueil de nos interrogations et préoccupations sur la ressource en eau a été programmée prochainement. La réunion est technique et interne aux membres du syndicat. Par ailleurs, il rappelle que la consultation du public dans le cadre de la commission nationale du débat public devrait s'ouvrir en avril, et que chacun peut donner son avis. C'est possible en France et côté Suisse.

<https://www.debatpublic.fr/futur-collisionneur-circulaire-et-son-raccordement-electrique-en-haute-savoie-74-et-dans-lain-01>

Jean-Louis Vidal, citoyen référent, demande si à Sallenôves le long des Petites Usses, il est prévu une piste cyclable ? Car il précise que le SILA avait projeté à l'époque de déplacer et enterrer des rejets côté Usses.

Le syndicat fait savoir qu'il se rapprochera du SILA car il n'a pas connaissance de cette information.

Bernard Gaud, FNE74, demande des précisions sur la fiche-action de bilan de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ?

Le syndicat répond qu'il dispose de bilans annuels sur la lutte contre ces plantes, mais qu'il convient de compiler ces bilans, de faire une analyse technico-financière rétrospective et de proposer un nouveau plan de gestion pour les prochaines années. En commençant tôt en 2026, il est espéré des résultats rapidement pour éviter l'année blanche en 2027.

Bernard Gaud demande des précisions sur les moyens financiers alloués sur cette action par le syndicat.

Le syndicat répond que 45 000€ sont réservés pour cette action de lutte, en ciblant des secteurs prioritaires : les têtes de cours d'eau comme les petites Usses, le Fornant, l'amont des Usses.

Jean-Louis Vidal expose un retour d'expérience sur sa commune, à Sallenôves : les massifs de renouées ont fortement réduit suite à des interventions pendant plusieurs années consécutives. Puis, l'intervention a été réduite et les massifs se redéveloppent de plus belle.

Le Syr'Usses répond que durant ce mandat, il a été fait le choix de se concentrer sur les cours d'eau et de laisser les autres foyers aux communes. Egalement, il précise que les aides publiques ont fortement réduits depuis 10-15 ans. Auparavant, la Région et le Département aidaient financièrement et le syndicat en fédérant les communes, a pu traiter des foyers en bords de route, de rond-point, etc. Aujourd'hui, même en ayant bénéficié d'un financement européen, le syndicat ne peut plus.

Rémi Lafond, délégué au Syr'Usses et membre du bureau, répond que c'est pourquoi depuis 4-5 ans, le syndicat propose des cycles de formation pour les professionnels, à destination des employés communaux, paysagistes, etc. Ces formations sont une réussite et permettent de partager et de répartir un peu les efforts, mais ce n'est pas suffisant. Collectivement, on le sait, on ne peut aller partout, suivre le moindre remblai rempli de rhizomes de renouées... On sait que pour les communes, c'est difficile de gérer les petits massifs. Le projet INTERREG porté par le Syr'Usses a permis de voir d'autres manières de s'organiser sur la lutte contre les plantes exotiques envahissantes comme aux bords du lac Léman avec une association très active où des bénévoles sont en charge de secteurs et éliminent des foyers des massifs. Avec peu de moyen, certains y arrivent.

Bernard Nicollin, fédération de chasse, demande des précisions sur la gouvernance de ce comité de rivières et les liens avec les élections.

Le Président du Syr'Usses et Fanny Seyve directrice, répondent que les élections municipales n'impactent pas directement le comité de rivières car sa composition a été arrêtée par le Préfet. Le Syr'Usses en tant que structure animatrice, convoque les représentants des collectivités membres, en général les Maires mais pas que, il y a aussi les associations, services de l'Etat, représentants d'usagers, etc. Donc, le syndicat convoque et chaque structure envoie et désigne en interne. La gouvernance du Syr'Usses est assurée par le comité du syndical, qui pour le coup, sera bien renouvelé dans le cadre des élections municipales.

Odile Montant, élue de Vovray en Bornes et au Syr'Usses dit que la formation aux plantes envahissantes a été très intéressante. A Cruseilles, peu d'employés techniques des communes étaient présents mais beaucoup d'entrepreneurs et paysagistes qui n'étaient pas à l'aise avec ces plantes. La formation reste donc importante pour les entreprises des espaces verts et du paysagisme.

Elle poursuit en disant que le syndicat doit continuer de communiquer aux communes, envoyer des articles, diffuser ses informations et pense que la population ne connaît pas suffisamment encore le syndicat.

Pierrette Baton-Maréchal répond dans le même sens. Elle dit que, selon elle, des habitants ne connaissent pas encore le Syr'Usses et ses missions.

Mme Seyve demande s'il y a des questions avant de clôturer la réunion.

David Bannant, Maire de Frangy, demande si chaque maître d'ouvrage doit présenter ces fiches-actions dans son conseil ?

Mme Seyve répond que oui, chaque maître d'ouvrage doit délibérer pour approuver le contrat, autoriser le Président à le signer et engager ses actions conformément aux dispositions des fiches-actions. Le Syr'Usses délibérera le 11 mars et tous les maîtres d'ouvrage devront délibérer avant début juin.

Le dossier projet présenté aujourd'hui sera déposé à l'agence officiellement fin juin en commission des aides. Il est espéré qu'il soit accepté en l'état.

Une signature officielle sera à organiser début d'été.

Mme Seyve demande s'il y a des objections ou volonté de modification du projet de contrat eau et climat présenté en séance.

Aucun remarque et objection étant soulevée, le projet de contrat est accepté par les membres présents du comité de rivières.

M. Le Président remercie le comité de rivières pour leur confiance, les maîtres d'ouvrage qui ont bien voulu s'engager aux côtés du Syr'Usses et à venir présenter leurs fiches-actions. Il remercie enfin l'agence de l'eau et le département pour leur soutien technique et financier.

Gérard Lambert, Maire de Seyssel 74 et conseiller départemental, prend la parole et remercie le travail du syndicat pour ce contrat. Il remercie aussi l'agence d'être aux côtés des territoires sur les enjeux de l'eau. Le conseil départemental poursuit son engagement sur l'eau potable et l'assainissement, mais avec une enveloppe maximale départementale de 120 millions d'euros en 2026. L'eau reste un principal enjeu pour le département qui soutiendra les actions et les communes.

M. Le Président Mâchard conclut la réunion et remercie les participants, les intervenants et les membres de l'équipe politique et technique du Syr'Usses pour la réussite de ce Comité. Il imagine à l'avenir, peut-être avec le PTGE, une commission de l'eau, pour traiter des sujets techniques et fédérateurs autour de l'eau.

La séance est levée à 12h20 et Monsieur le Président invite les participants à profiter du buffet offert par le Syr'Usses.

Fait à Bassy, le 16 mars 2026

Jean-yves Mâchard,
Président du Syr'Usses et du comité de rivières du bassin versant des Usses



Liste des participants




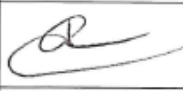





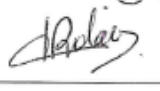



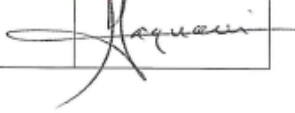
Comité de Rivières des Usses


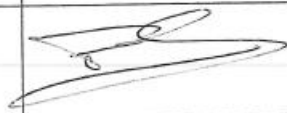

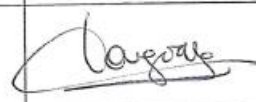






Vendredi 06 mars

Salle des fêtes – BASSY

Excusé-es :


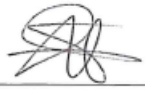

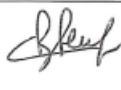

Martial SADDIER, Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie,
Gaëtan LABESQUE, Service vétérinaire, Santé, protection animales et environnement, Direction
départementale de la protection des populations,
Rémi PONCET, Maire de Bassy
Cyril PELLELAT, Sénateur de la Haute Savoie, Conseiller Régional Auvergne Rhône Alpes
Etienne COT, CC Fier et Usses
Alain LAMBERT, Maire de Saint Germain sur Rhône
Guillaume GOURDY, Fédération départementale de Pêche et du Milieu Aquatique
Thimotée MONSAINGEON, DDT, service eau et environnement
Julia DUSAUCY, service eau et environnement
Mme LEMAIRE, Présidente SIVOS Chessenz, Clarafond-Arcine, Vanzy
Charlotte BOETTNER, Maire de Villy le Pelloux
Damien ASSADET, directeur SEE/ Direction départementale des Territoires
Sylvie MERMILLOD, Maire de Cruseilles
Philippe CARRIER, Président CCI Haute-Savoie
Caroline DE LA RIVIERE, Compagnie Nationale du Rhône
Pascal BORTOLLUZZI, représentant fédération du BTP Entrepreneurs et Artisans de la Haute-
Savoie
Xavier BRAND, Président de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles
Pierre-Alain REY, Maire de Droisy
Yvan Sonnerat, Marie de Sillingy
Virginie DUBY-MULLER, Député de la Haute-Savoie, conseiller départemental de la Haute-Savoie
Julian MARTINEZ, Maire de Coppand

Nom Prénom	Structure	E-mail <i>Si non connu / si modifié</i>	Signature
christian PREVOST	LPO AURA	christian . PREVOST 86741 @GMAIL . com	
GILLERAIN Sandie	agence de l'eau RAC		
EVRA Florence	" "		
OCCOU Jacqueline	ecfu / syr'Usse		
VIDAL JEAN-LOUIS	CITUYGH REFERENT		
SALOMON Alexis	CCPC		
REUILLET Sandie	CCPC		
LIAUDON Jean-Pierre	Naive de Franngy		
BANANT David			David Franngy
PLOAIVE Judith	Fiomagene Franngy		
COHAS Sophie	Mairie Challonges		
LITOT Berengere	CC Usse a Rhone		
HERUIOU Marion	CC Usse a RHONE		
MAGNANI Yann	FDAAPPA 74		

Nom Prénom	STRUCTURE	Email si modifié	signature
SGRAZZOTTI Catherine	Syrusses		
SÈVE François	Maître USINENY	F. S	
PERRROT HUGUES	Président SHERS Usines		
Longoay Karine	CASMB		
Duronchet Sylvie	C.C.A.S		
Montreuil Edile	Syrusses Voironnais CCPC		
Bernard Nicolas	FdC 74		
LAMOIGNE Arnaud	Maître de CDJH		
Pouclet Pascal	CCPC Maître de l'Hydro Beverl		
PANNARD Paul	CCUR		

SYR'USSES SYNDICAT DE RIVIÈRES LES USSES	NOTI PRÉNOM	STRUCTURE	Email si modifié	Signature
	Brillat Gérard	FDC 74	cecile.brillat@orange.fr	
	MARCON MANON	CD74	m	
	AUBERT FRANÇOIS	AAPPMA Anncy Rivière		
	BADIN MARECHAL PI-GRAND	Mairie CONTAMINE-SERZIN		
	JACQUESON Philippe	Mairie de CHESIGNAZ		
	SCHULER Laurence	Citoyenne		
	PERRIN Fract	CCG	pperrin@cc-gemmes.fr	
	CASAERT Dominique	CPIE Bugen genovis	dominique.casaert@ cpie-bugengenovis.fr	
	DAVID Frederic	CASIB		
	RIESEN Sérome	ONF		
	Luc Nery	SIV /cheumont Avalloz		
	CHAUMONTET Henri	Mairie de Grosy	hchaumontet@ grosy.org	
	SINICKI Brian	Maire adjoint Grosy	bsinicki@grosy.org	
	Chambellaut Gaspard	Mairie de Grosy	gaspard.chambel@gmail.com	

Feuille de Présence – Comité de Rivières – Bassin versant des UsseS – le vendredi 06 mars - BASSY

NOM PRENOM	STRUCTURE	Email si modifié	signature
CARPENTIER Coline	SLHS	coline.carpentier @slhs.fr	
CHAVANNE Dominique	Citoyenne engagée	doune.chavanne @wanadoo.fr	DChavanne
VERB AUGUSTE Solene	Grand Anney	Svebsugglo @grandanneys.fr	
STERCKEMAN Aurore	ASTERS - CEN 74	aurore.sterckeman@ cen-haute-savoie.org	
GAUD Bernard	FNE 74		
MEGERAND Christine	Departement Hte Savoie	christine.megerand @hautsavoie.fr	
Le Hir Alexis	CMA AURA	alexis.lehir@cma- aurognathne-alpes.fr	